



---

# *Avis de participation à une réunion de la Commission et de financement des participants*

---

Le 24 juin 2024

Réf. 2025-M-04

## **Réunion publique à venir concernant le *Rapport de surveillance réglementaire des mines et usines de concentration d'uranium et des sites historiques et déclassés au Canada : 2023***

La [Commission canadienne de sûreté nucléaire](#) (CCSN) tiendra une réunion publique en janvier 2025 lors de laquelle le personnel de la CCSN présentera le *Rapport de surveillance réglementaire des mines et usines de concentration d'uranium et des sites historiques et déclassés au Canada : 2023* (le RSR). Les installations visées par le RSR se trouvent sur les territoires traditionnels et issus de traités de plusieurs Nations et communautés autochtones partout au Canada.

Le personnel de la CCSN présentera un aperçu du rendement en matière de réglementation des installations autorisées par la CCSN ainsi qu'un aperçu des activités de surveillance de ces installations réalisées par le personnel de la CCSN. Le RSR vise les activités menées pendant l'année civile 2023 aux sites en exploitation, ainsi que les activités menées entre 2021 et 2023 aux sites historiques et déclassés.

### **Détails de la réunion**

Date : Le 29 janvier 2025  
Lieu : À déterminer (Saskatoon (Saskatchewan) et/ou virtuellement)  
Heure : Telle qu'indiquée dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la réunion

La réunion publique sera diffusée en direct et accessible sur le site Web de la CCSN à [cnsccsn.gc.ca](https://cnsccsn.gc.ca).

Le RSR sera disponible aux fins d'examen sur le site Web de la CCSN ou pourra être obtenu sur demande auprès du Greffe après le **10 octobre 2024**.

## Financement des participants

Dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#) (PFP), la CCSN offre jusqu'à **75 000 \$** pour aider les Nations et communautés autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner le RSR du personnel de la CCSN et à participer au processus de réunion en présentant à la Commission des interventions écrites et/ou orales propres au sujet examiné. Les demandes d'aide financière doivent démontrer clairement en quoi l'intervention proposée fournira à la Commission de l'information concernant directement le RSR. Veuillez noter que l'aide financière sera répartie parmi tous les demandeurs admissibles. La date limite pour soumettre un formulaire de demande d'aide financière dûment rempli à la CCSN est le **26 juillet 2024**.

## Interventions

Les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude sont invitées à commenter le RSR par écrit d'ici le **10 décembre 2024** au moyen du [formulaire de demande en ligne, par courriel](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. De plus, dans un esprit de réconciliation et dans le respect de la tradition autochtone de transmission orale des connaissances, la CCSN offrira aux intervenants autochtones la possibilité de donner des exposés oraux. Ces exposés peuvent être présentés à distance. **Les demandes d'intervention doivent comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Les personnes qui souhaitent donner un exposé oral accompagné d'une présentation PowerPoint sont priées de la soumettre au Greffe de la Commission au plus tard le **15 janvier 2025 à 15 h**. Tous les mémoires pourront être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Greffe. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Les personnes qui ont besoin de services d'interprétation en langue autochtone lors de la réunion sont priées d'en faire la demande auprès du Greffe de la Commission au plus tard le **10 juillet 2024**. Si la demande est faite après cette date, le Greffe de la Commission fera son possible pour obtenir les services demandés.

**Pour des renseignements sur le Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :**

Administrateur du Programme de financement des participants  
Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284  
Courriel : [fpf@cnsccsn.gc.ca](mailto:fpf@cnsccsn.gc.ca)  
Web : [Programme de financement des participants](#)

e-Doc 7272418 (Word)  
e-Doc 7304079 (PDF)

**Pour des renseignements sur le processus de réunion publique de la Commission, veuillez communiquer avec :**

Agent principal du tribunal, Greffe de la Commission  
Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 343-542-8587 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)

Web : [Participer à une réunion publique de la Commission](#)